



154278 - Pourquoi les compagnons ont-ils fait la prière des morts individuellement pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)?

question

Pourquoi n'y avait-il pas un imam pour diriger la prière des morts faite pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, des versions sûres prouvent que les compagnons (Puisse Allah les agréer) ont fait la prière des morts sur le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) individuellement et non collectivement . A ce propos, Abou Assib ou Abou Assim (P.A.a) a déclaré avoir assisté à la prière des morts faite pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et que les compagnons s'étaient dit: **Comment allons-nous prier pour lui?** Puis ils s'étaient dit: **Entrons par petit groupe...** Aussi entraient-ils successivement par une porte pour lui faire la dite prière puis sortaient par l'autre porte. (Rapporté par l'imam Ahmad dans al-Mousnad (34/365).

Les réviseurs de l'édition citée affirment que la chaîne du hadith est vérifiée, les hommes la composant étant les rapporteurs des Deux Cheikh, hormis Hammad ibn Salamah, qui ne fait partie que des rapporteurs de Mouslim, et les Deux Compagnons. Aucun des auteurs des Six Livres n'a rapportés ces hadiths (?). Le récit relatif à la prière faite pour le Prophète s'atteste dans un hadith rapporté par Ibn Abbas et cité par Ibn Madjah (1628) et un hadith rapporté par Sahl ibn Saad et cité par al-Bayhaqi dans ad-Dalaail (7/250); deux hadiths qui sont tous faibles. »

Ibn Abdoul Barr (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Quant à l'accomplissement de la prière mortuaire pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) individuellement, il est**



l'objet d'un consensus incontesté chez les biographes et les traditionnistes. Voir at-Tamhiid (24/397)

Que celui qui veut s'imprégner de toutes les traditions relatives à ce chapitre se réfère à al-Moussannaf d'Abdourrazzaq de Sanaa (3/473) chapitre intitulé comment on a fait la prière mortuaire pour le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui). Qu'il se réfère encore à al-Moussannaf d'Ibn Abi Chayba (14/552) chapitre intitulé ce qui est rapporté sur le décès du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui), et à al-Badre al-mounir d'Ibn al-Moulquin (5/274-279), et à at-Talkhis al-habir d'Ibn Hadjar (2/290-291), et à al-Khassais al-koubraa d'as-Souyouti (2/213-214)

Deuxièmement, les ulémas (Puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) ont évoqué beaucoup de choses pour expliquer les raisons pour lesquelles les compagnons du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) lui firent la prière des morts individuellement.

La première raison, selon certains ulémas, est que le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) leur avaient recommandé d'agir de la sorte. Cependant aucune version sûre ne le prouve puisque seuls des hadiths faibles vont dans ce sens. A ce propos, as-Souhayli (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: «C'était un privilège réservé au Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) car on ne pouvait agir de cette manière qu'en se fondant sur une décision émanant d'une autorité. C'est dans ce sens qu'on rapporte qu'il (le Prophète) en avait fait une recommandation selon ce que Tabari rapporte à travers sa chaîne. On en déduit qu'Allah le Béni et Très-haut a donné l'ordre de prier pour lui (le Prophète) en ces termes: **Priez pour lui et saluez le dignement.** (Coran, 33:56) La prière en question dans ce verset se fait sans la direction d'un imam. Or elle s'applique à celle qu'on devait lui faire suite à son décès puisque le contenu du verset s'applique à la prière qui lui est faite en tout état. » Extraits succincts d'ar- Rawdh al-Ounouf (7/594-595).

La deuxième raison est qu'une rude émulation les opposait à propos du mérite que procurait la direction de la prière faite pour le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) à cause de l'importante affection qu'ils lui vouaient et qui ne laissait aucune place à l'altruisme et à la complaisance ; ce sentiment poussait chacun d'entre eux à faire de son mieux pour se rapprocher du



défunt(Bénédictio et salut soient sur lui) lors de leur ultimecontact avec lui ici-bas. Ceci se passait dans un contexte oùle poste de calife-imam n'était pas encore pourvu. On ne savait pas qui allait prendre encharge le pouvoir des musulmans et avoir le droit de leur diriger la prière. Aussi agirent-ils comme ils l'ont fait dans le souci de préserver leur unitéen attendant une décision unanime lui désignant l'imam àsuivre car c'est le calife qui dirigeait la prière publique pour les musulmans.

Sous ce rapport, l'imam Chafii (P.A.a) écrit: **Les gens ont fait la prière des morts au Prophète(Bénédictio et salut soient sur lui)individuellement et sans imam pourmontrer l'importance du Messager d'Allah(Bénédictio et salut soient sur lui) et donner libre court àleur émulation qui était telle quepersonne ne voulait céder le privilège àpersonne.** Extrait d'al-Oum (1/314)

L'imam ar-Ramli (Puisse Allah leur accorder Sa miséricorde), après avoir rapportéles propos ci-dessus cités de l'imam Chafii (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : **Puisqu'aucun imam n'avait étédésigné, si l'un d'entre eux s'était présenté(spontanément) et avait fait la prière , il se serait imposéen toute autre chose y compris l'occupation du poste de calife.** Extrait de Nihayatoul Mouhtadj (2/482).

La troisième raison est qu'une forte émulation a dûopposer les compagnons dans leur recherche de la bénédiction que conférait l'accomplissement de la prière de manière individuelle et personnelle sans se mettre derrière un imam. Aucun d'entre eux n'acceptait qu'un autre s'interposait entre lui et le Prophète(Bénédictio et salut soient sur lui) quand ils'agissait de lui faire la prière des morts et debénéficier de la récompense et de labénédictio (divines).

L'imam al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: **Chacun d'entre eux voulut se réserver sa part de bénédiction sans rien y devoir àun autre.** Extrait de al-Djaami li ahkam al-qour'an (4/225).

Cheikh Ib Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit : **Lescompagnons ont fait laprière des morts pour leProphète(Bénédictio et salut soient sur lui)individuellement et ne se**



sont pas choisis un imam en présence (de la dépouille) du Messager (Bénédictio et salut soient sur lui). Ils entraient (dans sa chambre) par vagues successives et priaient individuellement, les hommes passant avant les femmes. Extrait de la fatwa n° [125888](#) publiée dans le présent site.

La quatrième raison réside dans la vénération et le respect pour le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui). Chacun d'entre eux redoutait de servir d'imam en présence (de sa dépouille) car il avait été l'imam de tous, leur guide et dirigeant; personne n'osait se substituer à lui et occuper le poste qu'il venait de quitter suite à son décès et donc sans son autorisation. Vous vous rendez compte que cette raison contredit les deuxième et troisième raisons avancées par certains ulémas.

Le hanbalite, Al-Bahouti, (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: **La Sunna fondée sur la pratique du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) et celle de ses compagnons veut que la prière mortuaire soit faite collectivement, exception faite de celle dédiée au Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) lui-même car ils l'ont fait sans imam par respect pour lui.** Extrait de *charh montaha al-iraadaat* (1/357).

Voilà les raisons évoquées par les ulémas. Il nous semble qu'aucune n'en est déterminante. Il se peut que toutes les raisons ou une partie d'entre elles aient poussé les nobles compagnons à prier pour lui individuellement. Il se peut encore que la raison se trouve ailleurs en dehors de ce que nous avons mentionné. Allah en sait davantage.

On a déjà expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [152888](#) qu'il est permis de faire la prière mortuaire individuellement et que son accomplissement collectif est une sunna et non une obligation ni une condition de validité de la prière elle-même.

Allah le sait mieux.